



Collecte des matières organiques

Citoyens de la MRC de Lotbinière, vous trouverez toute l'information qu'il y a à savoir concernant la collecte de vos matières organiques sur le site internet ci-dessous.

Inscription obligatoire au : www.lavieenbrun.com

Programmation des loisirs

La programmation des loisirs est disponible sur le site de la municipalité de Laurier-Station dans l'onglet loisir.

Sommaire

Publicités :	2
Mot du maire :	3
Informations municipales :	4-11
Loisirs de Laurier-Station :	12-17
Annonces diverses :	18-24

Séance du conseil Municipal

Veuillez noter que la prochaine séance régulière du conseil Municipal aura lieu le lundi 3 mai 2021 à 19 h 30.

La séance se tiendra en visio-conférence à huit clos et sera diffusée par la suite sur nos plateformes internet.

publicité

Vous avez une annonce à faire paraître, informez-vous des dates de tombées auprès de l'agent de développement culturel au 418-728-2725 ou par courriel au agent.developpement@ville.laurier-station.qc.ca



documentexpress.ca

IMPRIMERIE EN LIGNE

Cartes d'affaires | Formulaires
Dépliants | Encarts | Papeterie
Copies de plans | Posters
Autocollants | Coroplast

info@documentexpress.ca

5772, Marie-Victorin
Sainte-Croix (Qc) G0S 2H0
Tél. : **418 926-3970**



/ImprimerieDocumentExpress

ēBēn

L'essence du Bien-être

Villa Laurence

Résidence pour aînés



Soins de santé



Sécurité 24/7



Personnel attentif



Ambiance chaleureuse



Confort

132, de la Chapelle, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0

(418) 728-3909

www.ebenresidences.ca

info@ebenresidences.ca

Le mot du maire

Nous sommes encore à ce jour dans des situations particulières en ce qui concerne la COVID, la situation n'est pas facile pour personne je comprends. Nous devons suivre les directives émises et ce, même si cela nous est difficile. Dans Lotbinière peu de cas sont actifs pour le moment et nous espérons que cela restera tel quel encore longtemps. Continuons d'être discipliné et prudent.

IMPORTANT :

Nous sommes présentement à faire notre mise à jour de notre politique MADA (Municipalité amie des Aînés et famille), nous avons besoin de vous pour nous identifier vos besoins afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Laurier-Station. Vous trouverez la publicité sur notre site internet, Facebook, des copies papier sont présentement disponibles au Centre Récréatif, au bureau municipal et à la Bibliothèque. **MERCI** de participer en grand nombre au sondage. **MERCI** à l'avance pour les informations que vous nous donnerez dans cette consultation.

Voici quelques nouvelles concernant les travaux en progression :

- Le changement de tous les luminaires de la municipalité seront changés pour des luminaires au DEL. Les travaux sont commencés dans différents endroits;
- Des capteurs sont en voie d'être installés pour ce qui est de faire les vérifications concernant la poussière noire (environ huit capteurs et plus pour la période de mai – juin – et juillet, nous continuons d'être en contact avec l'environnement régulièrement dans ce dossier;
- Le contrat pour le prolongement de la rue Lapointe et le prolongement du réseau de la rue Olivier a été accordé. Nous attendons les dernières analyses de l'environnement avant de commencer les travaux;
- Nous devrions aller en appel d'offre à la fin du mois d'avril pour la Phase II du secteur du Chêne. Les rues du Frêne, des Plaines, du Saule seront desservies dans ce projet. Nous allons également desservir les quatre terrains de la rue des Érables entre la rue du Hêtre et la rue Saint-Denis. Nous aurons ainsi plusieurs nouveaux terrains à vendre d'ici la fin de l'année si tout va bien.
- Dans le parc industriel la dernière couche de pavage dans la rue Talbot se fera également bientôt, les devis pour appel d'offre sont déjà prêts.

Pierrette trépanier, maire



AVIS PUBLIC
(AVIS DE MOTION)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Frédérick Corneau

Que lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Laurier-Station tenue le 5 février 2021, qu'un avis de motion fut donné par monsieur le conseiller Frédéric Dion, qu'il sera adopté à une prochaine assemblée le règlement no.09-21 intitulé « *Règlement d'emprunt d'un montant de 1 247 323\$ pour des travaux de construction et d'aménagement des services pour la phase II / Développement la « Clé des Champs »* ».

Donné à Laurier-Station,
ce 6^e jour du mois d'avril 2021



Frédérick Corneau
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRÉDÉRICK CORNEAU**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Laurier-Station, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la municipalité de Laurier-Station (En date du 6 avril 2021)
- Journal l'Express (Édition d'Avril 2021)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^e jour d'avril 2021



Frédérick Corneau
Secrétaire-trésorier

Avis public

Procédure de demande de scrutin référendaire

Municipalité

LAURIER-STATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Frédéric Corneau

Greffier ou secrétaire-trésorier

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDARE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 11 mars 2021, le conseil municipal de Laurier-Station a adopté le second projet de règlement numéro 05-21 intitulé « Règlement 05-21 modifiant le Règlement de zonage 02-17 » et le second projet de règlement 06-21 intitulé « Règlement 06-21 modifiant le Règlement de lotissement 03-17 ».
2. En vertu de l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, toute procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter appliquée en vertu du chapitre IV du Titre II de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* est remplacée jusqu'à nouvel ordre par une période de réception de demandes écrites de scrutin référendaire de 15 jours.
3. Par conséquent, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ces seconds projets de règlement fassent l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant à la municipalité une demande écrite à cet effet sur laquelle figurent les renseignements suivants :
 - le titre et le numéro (du règlement, de la résolution ou de l'ordonnance) faisant l'objet de la demande;
 - leur nom;
 - leur qualité de personne habile à voter (voir les conditions au bas de l'avis);
 - leur adresse (voir les précisions au bas de l'avis);
 - leur signature.
4. Il est possible de formuler une demande de scrutin référendaire en utilisant le formulaire disponible en envoyant un courriel à dq@ville.laurier-station.qc.ca ou en appelant au 418-728-3852 poste 202.
5. Toute demande de scrutin référendaire doit être accompagnée d'une copie (photo, photocopie) de l'une des pièces d'identité suivantes :
 - carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
 - permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
 - passeport canadien;
 - certificat de statut d'Indien;
 - carte d'identité des Forces canadiennes.
6. Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.
7. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 mars 2021 au bureau de la municipalité de Laurier-Station situé au 121 rue Saint-André ou à l'adresse de courriel suivante dq@ville.laurier-station.qc.ca. Les personnes transmettant une demande par la poste sont invitées à le faire le plus rapidement possible pour tenir compte des délais de livraison postale.

8. Toute personne qui assiste une personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande doit y inscrire :
- son nom;
 - son lien avec la personne habile à voter (conjoint, parent ou autre);
 - dans le cas où la personne habile à voter ne serait ni un parent ni un conjoint, une déclaration écrite selon laquelle elle n'a pas porté assistance à une autre personne qui n'est pas un parent ou un conjoint au cours de la procédure de demande de scrutin référendaire;
 - une mention selon laquelle elle a assisté la personne habile à voter;
 - sa signature.
9. Le nombre de demandes requis pour que les seconds projets de règlement 05-21 et 06-21 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 219. Si ce nombre n'est pas atteint, ces seconds projets de règlements seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
10. Le résultat de la procédure de demande de scrutin référendaire sera publié le 1^{er} avril 2021, au <https://www.ville.laurier-station.qc.ca/>.
11. Toute copie d'un document d'identification transmis avec une demande sera détruite à la fin de la procédure de demande de scrutin référendaire.
12. Ces seconds projets de règlement peuvent être consultés au <https://www.ville.laurier-station.qc.ca/> ou encore en personne directement à l'hôtel-de-ville de Laurier-Station, situé au 121 rue St-André, Laurier-Station, G0S 1N0.

CONDITIONS À REMPLIR POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

À la date de référence, soit le (*inscrire la date d'adoption du règlement, de la résolution ou de l'ordonnance*), la personne doit :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

OU

- être une personne physique¹ ou morale² qui, depuis au moins 12 mois, est :
 - propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
 - occupante unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée ni propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
 - copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de la municipalité.

¹ Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

² La personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne par résolution. La personne désignée doit, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne doit pas être en curatelle ni avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise a le droit d'être inscrit à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin référendaire en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

Pour avoir le droit de formuler une demande de scrutin référendaire, une personne morale doit avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui exercera ce droit. Cette résolution doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

PRÉCISIONS CONCERNANT L'ADRESSE DEVANT FIGURER SUR UNE DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDARE

L'adresse devant être inscrite sur une demande de scrutin référendaire est, selon la qualité donnant à la personne habile à voter le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité :

- l'adresse de domicile, dans le cas d'une personne habile à voter domiciliée sur le territoire de la municipalité;
- l'adresse de l'immeuble, dans le cas d'une personne habile à voter qui est propriétaire unique ou copropriétaire indivis d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité;
- l'adresse de l'établissement d'entreprise, dans le cas d'une personne habile à voter qui est occupante unique ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec :		
Frédéric Corneau		418 728 3852
Prénom et nom		Ind. Rég. Numéro de téléphone
121 rue Saint-André, Laurier-Station, QC dq@ville.laurier-station.qc.ca		G0S 1N0
Adresse		Code postal

Signature

Donné à

Laurier-Station

Municipalité



Greffier ou secrétaire-trésorier

, le

2021

année

03

Mois

12

jour

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Frédérick Comeau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Laurier-Station certifie

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 03-21 est de 2 105;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 221 ;
- que le nombre de demandes reçues est de zéro (0);

Je déclare

- ☒ que le règlement no.03-21 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- ☐ qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24 mars 2021.



Frédérick Comeau
Secrétaire-trésorier



**Certificat de publication de l'avis public relatif à la procédure
d'enregistrement des personnes habiles à voter**

Je, soussigné, **FRÉDÉRICK CORNEAU**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Laurier-Station, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis concernant le règlement no.03-21 intitulé « *Règlement d'emprunt d'un montant de 1 622 844\$ pour des travaux de construction et d'aménagement des services pour les rues Lapointe et Olivier* » en affichant une copie à chacun des endroits suivants :

- Site internet de la municipalité (En date du 24 mars 2021)
- Journal local l'Express de Laurier (Édition d'avril 2021)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24^e jour de mars 2021



Frédérick Corneau
Secrétaire-trésorier



Modifications au palier rouge dès le 8 avril

Principaux ajustements :

- Interdiction de se déplacer vers une région au palier jaune
- Milieu scolaire (à compter du 12 avril) :
 - Retour de l'école en alternance une journée sur deux pour les élèves de 3^e, 4^e, et 5^e secondaire
 - Aucune activité parascolaire en présentiel
 - Enseignement à distance aux niveaux collégial et universitaire (sauf pour activités qui doivent absolument se tenir en présence)
- Distanciation de 2 mètres entre les sièges de personnes qui ne résident pas à la même adresse dans les cinémas et salles de spectacle
- Sports et loisirs :
 - Lors d'activités extérieures en groupe (maximum de 8 personnes), port du masque ou du couvre-visage obligatoire lorsque les personnes ne résident pas ensemble
 - Lieux publics intérieurs fermés sauf piscines, patinoires et lieux pour jouer au tennis et au badminton. Le port d'un masque ou d'un couvre-visage est obligatoire dans les arénas
 - Salles d'entraînement fermées (gyms)
- Zones intérieures des spas fermées (sauf bassins d'eau et soins personnels)
- Maximum de 25 personnes dans les lieux de culte



Commander et réserver dès maintenant votre baril récupérateur d'eau auprès de la municipalité
Livraison prévue en Juin 2021. (418-728-3852) p.200

CONSULTATION DE LA POPULATION DE LAURIER-STATION

Du 6 au 30 avril,
nous avons besoin de vous !

Nous vous invitons à compléter le questionnaire qui s'adresse à vous pour la politique familles-aînés. Au **courant des prochains jours**, plusieurs questionnaires seront disponibles: enfants du primaire, adolescents, entreprises et organismes. **DÈS MAINTENANT: QUESTIONNAIRE POUR LES ADULTES!**

Les liens pour accéder virtuellement à ces questionnaires sont disponibles sur le site Web et le Facebook de la municipalité de Laurier-Station OU en utilisant le Code QR de cette affiche.

Une **version papier** est également disponible au bureau municipal et au Complexe sportif et à **retourner au maximum le 30 avril** aux mêmes endroits.

**Une simple action pour améliorer la qualité de
vie des citoyens de Laurier-Station !**



www.ville.laurier-station.qc.ca

La municipalité est accompagnée par la MRC de Lotbinière dans cette démarche collective et celle-ci est rendue possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec.

Inscriptions Camp de jour & Club ado - Été 2021



Inscriptions
dès le 19 avril
2021

www.villelaurierstation.com

Animateur(trice)s de camp de jour recherché(e)s

coordo.cdj@ville.laurier-station.qc.ca



BIBLIOTHÈQUE WILFRID-LAURIER

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 13 h à 15 h 00 et 18 h 30 à 20 h 00

Mercredi : 18 h 30 à 20 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00



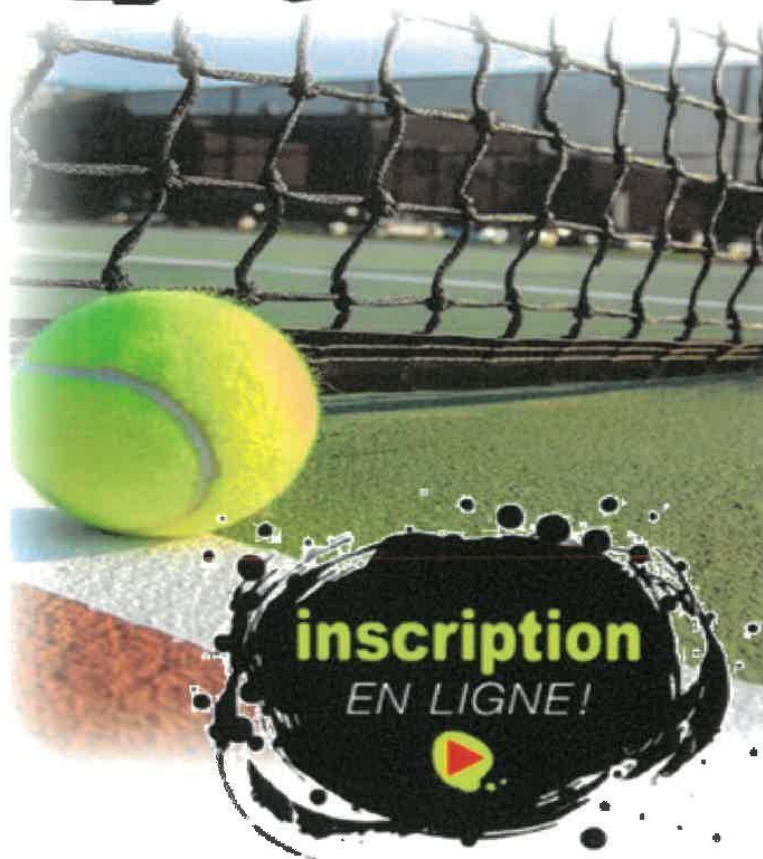
**LE CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE
LAURIER-STATION SERA FERMÉ DÈS LE 8 AVRIL
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION**





Laurier-Station

PRINTEMPS 2021



Du 19 AVRIL au 26 AVRIL 2021

EN LIGNE en vous rendant sur le site internet de la Municipalité

EN PERSONNE en vous présentant à l'accueil du Complexe récréatif de Laurier-Station aux heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h30 à 21h00
Samedi et dimanche : 8h30 à 16h00

COURS DE TENNIS

École LTSA Tennis

Mardi 11 mai au 15 juin

Groupe Enfants

18h30 à 19h45

6 semaines

60.00 \$ *taxes incl.*

(8-10 enfants max. sur 2 terrains)

Groupe Adultes

19h45 à 21h00

6 semaines

75.00 \$ *taxes incl.*

En cas de pluie, les cours seront remis au mercredi



Laurier-Station

une ville à la campagne

Programmation des loisirs | Printemps 2021 | Ville de Laurier-Station

Pour information : (418) 728-2725

15

Badminton libre

Complexe Récréatif de Laurier-Station

Plage horaire

Mardi : 18 h 00 à 20 h 00

Jeudi : 18 h 00 à 20 h 00



Méthode de réservation

Par téléphone : 418-728-2725

Pour jouer

- 1 vs 1 (2 personnes d'une adresse différente)
- 2 vs 2 (Bulle familiale)

Règlements

- Port du masque lorsqu'on circule dans le Complexe
- Désinfection des mains en entrant et sortant du Complexe
- Désinfection du matériel
- Aucun spectateur
- Arrivez à l'heure pour la réservation et quittez immédiatement après celle-ci
- Aucun vestiaire accessible, alors arrivez déjà vêtu en habit de sport





HORAIRE DES BAINS LIBRES

07 avril au 21 juin

FERMÉ 24 mai (Journée nationale des patriotes)

DIMANCHE	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
	–	14h00 à 14h50	14h00 à 14h50	
13h00 à 13h50	18h20 à 19h10	18h20 à 19h10	18h20 à 19h10	13h00 à 13h50
	19h30 à 20h20	19h30 à 20h20	19h30 à 20h20	

Il peut arriver que seule la partie peu profonde soit ouverte le mercredi et vendredi en journée en fonction du personnel disponible

Attention : Inscription obligatoire à www.ville.laurier-station.qc.ca/inscription-en-ligne

BAINS FAMILIAUX

Baignade libre
Accès aux glissades
Pas de couloir de nage

BAINS EN LONGUEUR

Entraînement libre
3 Couloirs de nage

TARIFICATION

Moins de 2 ans	GRATUIT
Enfant (2 ans à 14 ans)	1.75\$
Adulte (15 ans et +)	3.50\$
CARTE 25 BAINS	
Enfant	32.80\$
Adulte	65.65\$

IMPORTANT

La capacité de la piscine étant grandement réduite à 20 personnes pour les bains familiaux et 12 personnes pour les bains en longueur, la réservation en ligne est obligatoire.

Les réservations sont possibles, 7 jours avant la plage horaire choisie.

Pour vous inscrire en ligne, en premier lieu il faut acheter un accès pour un bain libre et ensuite vous pourrez sélectionner votre plage horaire.

L'inscription n'est pas requise pour les enfants de moins de 2 ans car ils ne sont pas comptabilisés dans le nombre de baigneur.

Entraîneur au soccer

Offre d'emploi

Arbitre au soccer



ARBITRE

Nous sommes à la recherche d'arbitres pour combler nos besoins pour la saison d'été 2021.

Age requis :

Etre âgé(e) de 14 ans et plus

Formation soccer à 7 et éducateur offert par l'ASL

Formation d'arbitre district disponible



ENTRAÎNEUR

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs ayant la passion du sport et voulant contribuer positivement aux développements des jeunes, pour nos équipes de soccer pour la saison d'été.

L'entraîneur sera en charge de l'un des groupes selon ses disponibilités et ses qualifications. L'entraîneur en chef de l'équipe se verra rembourser la valeur de l'inscription de la catégorie dans laquelle il coachera.

Age requis :

Etre âgé(e) de 18 ans minimum

POUR POSTULER

Envoie tes coordonnées par courriel, à l'adresse suivante :

adc@ville.laurier-station.qc.ca

Express vers Sainte-Foy

**MIDI
DE
RETOUR**

**DÈS LE LUNDI
1^{er} MARS 2021**

EN SEMAINE DE

Laurier-Station • Saint-Apollinaire • Sainte-Foy

DÉPARTS : Laurier-Station à **6h15, 6h45, 8h et 11h15**

RETOURS : Sainte-Foy à **13h, 16h10, 17h et 18h10**

Le trajet reste toujours le même.

 Express Lotbinière

POINTS DE VENTE :

PROXIM Kirouac et Lavoie :

130, boul. Laurier, Laurier-Station

JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884, poste 103



COLLECTE ANNUELLE DE CANNETTES ET BOUTEILLES CONSIGNÉES

SCOUTS DE LAURIER-STATION

- Les Scouts de Laurier-Station tiendront, encore cette année, ce traditionnel financement.

LIEU : STATIONNEMENT DE LA CHAPELLE DE LAURIER

DATE : SAMEDI 24 AVRIL 2021

HEURES : 9H00 à 15H00

- Nous remettons 50% des recettes de la journée à ENTRAIDE ALIMENTAIRE LOTBINIÈRE.
- Si vous désirez que quelqu'un vienne prendre les canettes à votre domicile, veuillez appeler au 418-380-5865 ou au 418-728-1469 le jour même.
- Les Scouts vous remercient pour votre générosité habituelle!

*Les activités Scoutes reprendront en septembre 2021. Personnes intéressées par l'animation ou pour l'inscription d'un jeune : TEL. : 418-380-5865 (demandez : Etienne).





Sainte-Élisabeth-de-Lothinière

Élisabeth dit à son fils Jean :

« Alors que j'étais stérile, le Seigneur m'a permis de t'enfanter. D'un rameau qui semblait mort, le Seigneur a fait surgir la vie. Que son nom soit béni à jamais ». Ainsi pour son Église chez-nous.

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

RÉOUVERTURE DE NOS LIEUX DE CULTES

Dans le message de mars dernier, nous disions espérer vivre cette année l'inverse de l'an passé où nous avons vécu la fermeture de tous les lieux de culte pendant le carême

Notre vœu s'est réalisé puisque la Santé Publique a permis la réouverture des lieux de cultes.

C'est ainsi que nous célébrons à nouveau dans nos églises depuis la fin de semaine des 20 et 21 mars dernier. Juste à temps pour terminer le carême et entrer dans la grande Semaine Sainte.

Bien sûr, cette réouverture a été rendue possible sous plusieurs conditions de la Santé Publique...

Tout d'abord, le nombre maximum de places disponibles autorisé est de 100 personnes selon la grandeur du lieu. Pour nous, cela veut dire : Dosquet : 40, St-Apollinaire : 100, St-Antoine : 80, St-Agapit : 90, Ste-Agathe : 100, St-Flavien : 100, St-Gilles : 80 et Joly : 50.

Les autres conditions déjà en place se poursuivent : désinfection des mains à l'entrée, prise des présences, respect du deux mètres entre les personnes en tout temps, un ou deux chanteurs maximum, pas de chorale, un seul lecteur, pas de servants.

Nous avons en plus deux nouvelles consignes à suivre :

Le masque de procédure est maintenant obligatoire, non plus le couvre-visage ou le masque fait maison. De plus, le masque est porté en tout temps tout au long de la célébration sauf lorsqu'une personne intervient pour prendre la parole.

Il n'y a plus de déplacements par les membres de l'assistance pour la communion. Les ministres de la communion se déplacent donc dans les allées accompagnés d'une personne avec un produit désinfectant.

Aussi très important à noter : le nombre de participants est resté à 25 maximum pour les funérailles, les baptêmes ainsi que les mariages. Concernant les baptêmes, on ne peut reprendre pour l'instant car il n'est pas encore possible de tenir les réunions de préparation. Nous aviserons dès que possible !

Vivons dans l'action de grâces de nous retrouver pour célébrer ensemble avec les premiers signes de printemps et de déconfinement !

Joyeuses Pâques !

L'Équipe pastorale et votre pasteur, Denis Lalancette, curé

Besoin de parler
à quelqu'un ?
Nous sommes là
pour vous
écouter.

24/7. Gratuit. Confidentiel.
Lévis et environs :
418-838-4095
Sans frais 1-866-559-
4095

Convergence
tel-écoute

Convergence Tel-écoute est un service d'écoute qui vise à prévenir la détresse psychologique et à combattre l'isolement social, en offrant un espace pour ventiler, se confier ou simplement réfléchir à voix haute. N'hésite pas, appelle-nous.



DÉVOILE TON COUP DE CŒUR



8^e
édition

6 000 \$

EN BOURSES ET
EN CADEAUX POUR
LES CANDIDATS !

Pose la candidature d'un jeune adulte
de 16 à 35 ans de la région de Lotbinière
ou pose toi-même ta candidature !

CATÉGORIES

- Créativité
- Persévérance
- Engagement
- Projet entrepreneurial (collectif ou scolaire)
- Jeune entrepreneur

DATES À RETENIR

28 AVRIL 2021

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

VENDREDI 28 MAI 2021 | 19 h

GALA JEUNEXCELLENCE LOTBINIÈRE
ÉDITION SPÉCIALE SUR LA PLATEFORME ZOOM

INFORMATION | carrefouremploilotbiniere.com | 418 888-8855

UNE INITIATIVE DE

CAREFOUR
EMPLOI • LOTBINIÈRE

PARTENAIRE MAJEUR



PARTENAIRES PRIVILÉGES



Le Peuple
Lotbinière

POSEZ UN GESTE CONCRET

POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER



**12 juin
2021**

**Relais pour la vie
de Lotbinière**
Virtuelle

Joignez-vous à votre communauté

Participants d'espoir : 418-558-2690

Équipes : 418-572-7675

Dévoilement des lauréats Concours DD Édition spéciale qui souligne la capacité d'adaptation des entreprises

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

LOTBINIÈRE



Alexandra Gendreau-Martineau,
Ferme pédagogique Marichel

LAURÉAT

ENTREPRISE DE 30 EMPLOYÉS ET MOINS

Ferme pédagogique Marichel

Sainte-Agathe-de-Lotbinière

UN OBNL QUI OFFRE DES SERVICES D'AGROTOURISME ET DE CAMPS DE VACANCES UNIQUES AU QUÉBEC

Le développement de nouveaux services, le lancement d'un projet pilote d'activités à distance, des ajustements administratifs significatifs, la mobilisation et l'implication du conseil d'administration et des communications internes et externes régulières et transparentes ont permis de réduire l'effet négatif des pertes vécues depuis mars 2020 en plus de solidifier le futur de l'organisation.

LAURÉAT

ENTREPRISE DE PLUS DE 30 EMPLOYÉS

Les Bois de plancher PG inc.

Saint-Édouard-de-Lotbinière

UNE ENTREPRISE QUI FABRIQUE DES PLANCHERS DE BOIS FRANC

La mise en place d'un plan d'intervention de la COVID-19, des changements apportés à sa structure organisationnelle et une culture d'entreprise axée sur la collaboration, la transparence et le développement des compétences ont permis de faciliter l'implantation de nouvelles façons de faire et de répondre à l'augmentation des commandes.



Anne-Marie Faucher, présidente-directrice générale
Laurry Cayer, adjointe aux ressources humaines
Karine Bergeron, la conseillère aux ressources humaines
Pierre-Denis Faucher, directeur des ressources humaines

Les deux lauréats ont reçu chacun une plaque reconnaissance et se verront offrir la conception d'une vidéo mettant en valeur leurs capacité d'adaptation

LE JURY TIENT À SOULIGNER LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES FINALISTES

30 EMPLOYÉS ET MOINS

- ▼ Domaine du Radar, Saint-Sylvestre
- ▼ Duclos Mode Féminine, Saint-Agapit
- ▼ La Bouche Bée, La Table Champêtre, Saint-Sylvestre
- ▼ Le Cube, Sainte-Croix

PLUS DE 30 EMPLOYÉS

- ▼ Fonderie Bibby Ste-Croix, Sainte-Croix
- ▼ Les Peintures Caméléons inc., Saint-Apollinaire



sadclotbiniere.qc.ca | 418 728-3330

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC



Maison de la Famille
de Lotbinière

ATELIERS SUR INSCRIPTION – PLACES LIMITÉES – 418-881-3486

GRATUIT - POUR TOUTES LES FAMILLES

Programmation hiver 2021

Chouette & Pirouette Mardi au vendredi 9 à 11h	26 janv au 4 juin	Ateliers-découvertes Parents – Enfants (0-5 ans) sur les différentes sphères du développement de l'enfant, et Entre Parents (table d'échanges, partage).
Bébé-Câlin Mercredi 13 à 15h	3 fév au 17 mars	6 ateliers-découvertes Parent – bébé. Activités de stimulation, information. Échanges sur différents thèmes.
Stimulation langage motricité. Développement global (4-8 ans) Samedi 9h30 à 11h	23 janv au 29 mai	Ateliers Parents – enfants 3-6 ans. Explorer les défis moteurs et de langage... Jeux collectifs, psychomoteurs et motricité fine. Soutien en groupe et en individuel.
Réhabilitation post-accouchement	Dates à venir	Prendre soin de son corps après l'accouchement.
Conscience émotionnelle Merc 13h30 à 15h	3 fév au 31 mars	Apprendre à exprimer et accueillir tes émotions et vivre le moment présent.
Vivre la gratitude Vendredi 13h30 à 15h	5 fév au 2 avril	Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. Améliorer vos relations interpersonnelles. Diminuer le niveau de stress et d'anxiété.
L'Intégral 2 – Relation à soi Mardi 13h30 à 15h30	26 jan au 20 avril	Techniques puissantes pour arriver à ses buts. Programme personnalisé de croissance pers, 18 ans et plus. Animateur : Bertrand Huot, m.a.
Citoyens de demain 2 ^e et 4 ^e vend du mois 13h30 à 15h	29 janv au 8 juin	Des petits gestes pour changer l'humain et la planète. Groupe de discussion et d'apprentissage.
Yoga Mardi 13h30 à 15h30	2 fév au 27 avril	S'arrêter, se connecter à soi avec Aline Falardeau.
Espace créativité 13h30 à 15h30	Jeudi 4 fév - 3 juin	Se découvrir, s'ouvrir en s'exprimant.

SERVICES sur demande 418-881-3486

Écoute accompagnement Individu, couple, parent, aînés. Mieux surmonter les difficultés.

Médiation Citoyenne Soutien
Conflits (voisinage, famille, actes criminels, etc.)

Fête – Cœur – Temps
Pour leur anniversaire du temps pour les aînés.

Accès-Loisirs Loisirs gratuits

Aide aux devoirs

ACEF Services de consultations budgétaires.

Présence Lotbinière Soutien lors d'un deuil

Pour mieux intervenir.

Conseils éducatifs pour parents d'enfants (5 et 17 ans)

Consultation professionnelle brève

Avocats – Médiation familiale

Services de droits d'accès supervisés

Volet échange et visites supervisés

Présence Lotbinière

Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil.

REHAB Service de réinsertion à l'emploi.